

ALERTE PODOTACTILE

DALLE RÉSINE
DALLE POLYMÈRE
DALLE MINÉRALE
DALLE INOX
DALLE ALUMINIUM
PLOT POLYMÈRE
PLOT INOX
CLOU INOX
CLOU ACIER VIEILLI

NEZ DE MARCHÉ

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
NEZ DE MARCHÉ PLAT
NEZ DE MARCHÉ PLAT STRIÉ
NEZ DE MARCHÉ INSERT
NEZ DE MARCHÉ COMBO
NEZ DE MARCHÉ CORNIÈRE
NEZ DE MARCHÉ CORNIÈRE STRIÉ

CONTREMARCHE

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
CONTREMARCHE ALU PEINT
CONTREMARCHE ALU POLYMÈRE

GUIDAGE PODOTACTILE

BANDE RÉSINE
BANDE POLYMÈRE
BANDE MINÉRALE
PROFILÉ POLYMÈRE
PROFILÉ MINÉRAL

ACCESSIBILITÉ
EXTÉRIEURE

ACCESSIBILITÉ
INTÉRIEURE

DIMENSIONS

RÉFÉRENCE	DIMENSIONS	NERVURES	USAGES*
BG3U	970 x 166 mm	3	double bande
BG4U	970 x 228 mm	4	bande simple

* Selon la norme NF P98-352 de novembre 2015

COULEURS



CONDITIONNEMENTS

RÉFÉRENCE	BG3U	BG4U
DIMENSIONS (mm)	970 x 166 mm	970 x 228 mm
PACK	6 UNITÉS	5 UNITÉS
DÉTAIL	2 UNITÉS	2 UNITÉS

- BG3U : prévoir une double bande, soit 2 bandes parallèles/ml.
 - BG4U : prévoir une bande simple, soit 1 bande/ml.
- Pénibilité : Poids du colis <15 Kg

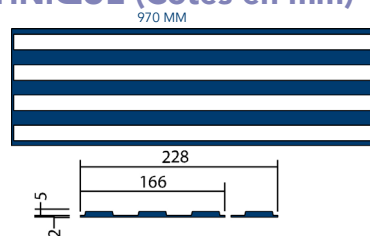
CONDITIONS DE STOCKAGE ET D'USAGE

Stocker dans l'emballage d'origine, à l'abri de l'humidité. Manipuler à une température comprise entre -10°C et +30°C.

ENTRETIEN

Lavage à l'eau et aux détergents classiques avec brosse souple.

SCHÉMA TECHNIQUE (Cotes en mm)



EN RÉSUMÉ

- Le dispositif de guidage au sol (ou d'aide à l'orientation) sera une bande podotactile polymère prête à coller ou pré-adhésivée de 970 mm de longueur et de 166 ou 228 mm de largeur de type PROOPLE BG3P (bande à 3 nervures de largeur 166 mm) ou BG4P (bande à 4 nervures de largeur 228 mm) ou équivalent. Elle sera constituée de polyuréthane et composée d'une semelle de 2 mm d'épaisseur et de 3 ou 4 nervures en surrelief de 30 mm de largeur et de 5 mm de hauteur pourvues d'un motif larmé hautement antidérapant en surface.

- Adaptée aux environnements intérieurs comme extérieurs, la bande sera insensible aux UV et aux intempéries, imperméable et facilement nettoyable. La résistance à la glissance de la bande sera d'un coefficient de 0,73 selon le test SRT sous eau. Sa résistance au feu sera conforme et classée M2, sa résistance à la fumée classée F2 et son pouvoir adhésif linéaire en version pré-adhésivée de 53,6 N/25 mm (test FINAT pour l'adhésif épais) ou de 27 N/25 mm (test AFERA 4001 pour l'adhésif fin).

- Elle se fixera à l'aide d'une colle polyuréthane bi-composante dans sa version à coller sur tous types de sols (hors pavages) ou par adhésivité à l'aide d'un adhésif fin (en intérieur) ou épais (en extérieur) dans sa version pré-adhésivée sur sol sec et propre dont la granulométrie sera inférieure à 2 mm.

- La bande et son implantation seront conformes à la norme NF P98-352 de novembre 2015 et au Guide de recommandations « Bandes de guidage au sol » de novembre 2015 du CEREMA en vigueur afin de matérialiser un guide podotactile au sol par contraste visuel et détection au pied, à la canne et par les chiens-guides d'aveugles. Le contraste visuel de la bande par rapport au sol adjacent devra respecter les valeurs requises par cette même norme.

- Dans le cadre de sa politique environnementale, de sécurité et d'hygiène et afin de connaître les impacts environnementaux des travaux, le maître d'ouvrage demandera à l'entreprise de fournir une attestation certifiant que les matières premières utilisées dans le processus de fabrication sont conformes au règlement REACH et ne devront pas contenir plus de 0,1% de substances identifiées dans la liste SVHC (CMR 1-2, métaux lourds, solvants).

- L'entreprise devra également joindre les résultats des tests de conformité à la norme NF P98-352 de novembre 2015 effectués par un organisme de certification indépendant ou en interne par PROOPLE.